

ANNÉE TOURISTIQUE

Records de fréquentation

En 2011, avec 3,4 millions de nuitées, la fréquentation des hôtels et des campings de Champagne-Ardenne atteint un record jamais égalé depuis le début des années 2000. L'hôtellerie de tourisme retrouve son plus haut niveau de fréquentation datant d'avant la crise, grâce à la forte hausse de la clientèle française, principalement d'affaires, qui compense largement la désaffection des touristes étrangers. Attristant de plus en plus de campeurs, français et étrangers, l'hôtellerie de plein air réalise aussi une excellente saison 2011. Dans les hôtels, la fréquentation stagne dans les Ardennes et augmente sensiblement dans les trois autres départements. Dans les campings, les quatre départements bénéficient de la hausse de fréquentation, plus particulièrement l'Aube et les Ardennes.

En 2011, la rénovation du parc d'hébergement se poursuit avec la mise en place des nouvelles normes de classement, notamment dans l'hôtellerie de tourisme : trois hôtels sont d'ores et déjà classés 5 étoiles dans la région.

En Champagne-Ardenne, la fréquentation hôtelière retrouve en 2011 son niveau de 2007, veille de la crise économique mondiale et année record de la décennie 2000. Avec 2,8 millions de nuitées passées dans les hôtels au cours de l'année 2011, la fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme augmente de 4,4 % par rapport à 2010, contre 3,2 % au niveau national. Représentant plus de la moitié des nuitées, la saison d'été, de mai à septembre, connaît une forte augmentation de fréquentation (+5,2 %), malgré des conditions climatiques assez maussades en juillet et août. Durant la saison estivale, comme pour le reste de l'année, le regain de l'activité hôtelière provient de la clientèle française, pendant que la fréquentation étrangère diminue.

Avec 1,4 jour en moyenne, la durée de séjour dans les hôtels de Champagne-Ardenne reste stable par rapport à 2010. Comparée à la moyenne de France métropolitaine (1,8 jour), qui se stabilise aussi, elle demeure assez courte.

Le taux d'occupation moyen des hôtels, rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres effectivement disponibles, atteint 56,2 % dans la région, soit une augmentation de 0,5 point par rapport à 2010. Il reste cependant très en dessous du taux d'occupation moyen de France métropolitaine (61,0 %).

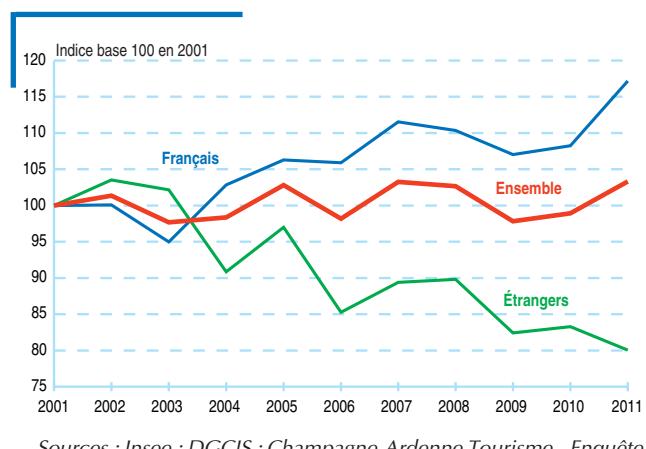
Dans les départements, la fréquentation des hôtels de tourisme s'accroît sensiblement, sauf dans les Ardennes, où le nombre des nuitées reste quasiment stable en 2011. La Marne affiche la plus forte hausse, grâce à un bond des nuitées de la clientèle française (+11,3 %), notamment durant la saison d'été (+14,3 %). Seul département de Champagne-Ardenne à connaître une croissance des nuitées étrangères (+8,0 %), la Haute-Marne, bénéficie également d'un afflux de clientèle française (+4,0 %). Dans l'Aube, l'accroissement des nuitées françaises (+5,5 %) fait plus que compenser la désaffection des touristes étrangers (-3,0 %).

Le tourisme d'affaires porte l'activité hôtelière

Les déplacements pour motif professionnel (VRP, salons, foires, séminaires...) génèrent de nombreuses nuitées hôtelières. Depuis 2010, après la forte baisse due à la crise économique de 2008-2009, le nombre des nuitées d'affaires se redresse. En 2011, il dépasse même nettement son niveau d'avant crise et sa part dans l'ensemble des nuitées gagne un point par rapport à 2010 ; elle atteint ainsi son plus haut niveau (54 %) depuis cinq ans et dépasse de dix points la part moyenne de France métropolitaine. En 2011, dans la région, l'augmentation des nuitées d'affaires contribue pour 60 % à la hausse globale de fréquentation hôtelière, contre 47 % au niveau national.

La part des nuitées d'affaires dans la fréquentation hôtelière varie fortement d'un département ou d'une zone touristique à l'autre : elle est plus élevée dans les Ardennes (64 %), en particulier dans la zone de la Vallée de la Meuse et de la Semoy (67 %) et plus faible dans l'Aube (51 %), notamment dans la zone des Grands lacs (21 %) et de la Côte des Bar (26 %). La clientèle d'affaires est plus fréquente hors saison d'été, notamment en début d'année, et le tourisme d'agrément devient prépondérant en juillet et août. En 2011, durant la saison d'été, la fréquentation d'agrément bénéficie de manifestations touristiques d'importance avec notamment les multiples animations pour le huitième centenaire de la cathédrale de Reims et le Festival mondial des théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières, en septembre.

Évolution des nuitées dans l'hôtellerie de tourisme de Champagne-Ardenne



ANNÉE TOURISTIQUE



Recul de la clientèle étrangère européenne

En 2011, dans les hôtels de Champagne-Ardenne, la fréquentation étrangère baisse de 3,9 % et atteint son plus bas niveau depuis dix ans. Le recul est de même ampleur pendant la saison d'été de mai à septembre que durant le reste de l'année. Représentant près de 92 % de la clientèle étrangère, la clientèle européenne, diminue de 4,4 %, en raison notamment de la crise économique en Europe qui aurait affecté les destinations les plus éloignées, puisque la fréquentation française est bien orientée. Au contraire, les touristes de nationalités non européennes sont venus plus nombreux en Champagne-Ardenne (+2,4 %), notamment les clientèles lointaines. Ils contribuent, en 2011, pour 12,7 % aux nuitées étrangères, soit un point de plus qu'en 2010. Le recul de la clientèle étrangère ne touche que les hôtels économiques et de milieu de gamme (0 à 2 étoiles) ; dans les hôtels haut de gamme (3 étoiles et plus), qui regroupent la moitié de la fréquentation étrangère, les clients étrangers sont venus un peu plus nombreux (+2,9 % en 2011).

Première clientèle étrangère européenne, les Britanniques sont nettement moins nombreux en 2011 qu'en 2010. Hormis une légère reprise en 2010, le nombre des nuitées britanniques ne cesse de baisser depuis 2008 en raison notamment des difficultés économiques liées à la crise et de la parité défavorable de la livre sterling par rapport à l'euro.

Seule la Haute-Marne connaît une hausse de la fréquentation étrangère (+8,0 %). Dans les Ardennes, où le recul de la clientèle étrangère est le plus fort (-19,1 %), la désaffection étrangère touche la plupart des nationalités, notamment les britanniques dont la fréquentation diminue d'un tiers.



Trois hôtels 5 étoiles avec la nouvelle classification

Pour gagner en visibilité auprès des clientèles nationales et internationales en matière de qualité d'hébergement et de service et adapter le parc hôtelier français aux standards internationaux, une nouvelle grille de classification des hôtels est instituée en 2009 en remplacement de celle de 1986. Fondée sur une démarche volontaire des hôteliers, le nouveau système tarde cependant à monter en puissance. Alors que les anciennes étoiles

Capacité d'accueil au 1^{er} janvier 2011

Unité : nombre	des Hôtels de tourisme 0, 1, 2, 3, 4 et 5 étoiles		des Campings 1, 2, 3 et 4 étoiles	
	Etabl.	Chambres	Terrains	Places
Ardennes	40	990	28	2875
Aube	68	2065	20	1755
Marne	122	4543	20	1837
Haute-Marne	67	1645	20	1591
Champagne-Ardenne	297	9 243	88	8 058

Sources : Insee ; DGCIS ; Préfectures-Atout-France

Évolution du nombre de nuitées dans l'hôtellerie de tourisme

Unités : nombre et %	2010	2011	Variation en %
Ardennes	242 546	242 476	0,0
Aube	643 880	665 442	3,3
Marne	1 403 049	1 480 911	5,5
Haute-Marne	354 298	372 058	5,0
Champagne-Ardenne	2 643 773	2 760 887	4,4
Touristes français	1 812 449	1 961 678	8,2
Touriste étrangers	831 323	799 209	-3,9
<i>dont:</i>			
<i>Royaume Uni, Irlande</i>	295 053	267 956	-9,2
<i>Belgique, Luxembourg</i>	194 432	190 863	-1,8
<i>Allemagne</i>	90 776	86 907	-4,3
<i>Pays Bas</i>	73 081	71 503	-2,2
<i>Italie</i>	36 882	34 094	-7,6
<i>Autres pays d'Europe</i>	43 271	46 019	6,4
<i>Etats-Unis, Canada</i>	25 155	28 286	12,4
<i>Autres et non spécifiés</i>	72 674	73 581	1,2

Sources : Insee ; DGCIS ; Champagne-Ardenne Tourisme - Enquête de fréquentation hôtelière

disparaîtront en juillet 2012, seulement 48 hôtels champardennais, soit 15,8 % du parc hôtelier et 22,3 % des chambres offertes, ont adhéré au nouveau référentiel fin 2011. En France métropolitaine, si la proportion d'hôtels est encore un peu plus faible (14,5 %), les hôtels nouvellement classés pèsent pour la moitié dans l'offre totale en chambres.

Comme au niveau national, les hôtels sous enseigne d'une chaîne hôtelière sont proportionnellement les plus nombreux à avoir opté pour le nouveau classement. En particulier, les hôtels de chaîne relevant auparavant de la catégorie " 0 étoile " se mettent en conformité pour obtenir 1 étoile. Le nouveau classement ren-

> > Le nouveau classement des hébergements touristiques

La loi du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques réforme le classement des hébergements marchands. Les règles d'obtention du classement sont identiques à tous les hébergements et les critères du référentiel sont organisés selon le même mode de fonctionnement : trois chapitres dédiés respectivement à l'équipement (surface, état de propreté, ...), aux services clients (langues parlées, accès internet, ...), et à l'accessibilité et au développement durable. Quel que soit l'hébergement, les nouvelles normes de classement fixent cinq catégories de 1 à 5 étoiles. La mission de gestion des dispositifs de classement a été confiée à Atout France, opérateur de l'État pour assurer le développement du tourisme en France. Le classement est volontaire et valable 5 ans. A compter du 23 juillet 2012, l'ancien classement devient caduc.

ANNÉE TOURISTIQUE

contre également du succès dans la catégorie des hôtels haut-de-gamme, préalablement classés 3 ou 4 étoiles : parmi eux, trois établissements de Champagne-Ardenne ont obtenu 5 étoiles, deux dans la Marne et un dans l'Aube. En 2011, les hôtels champardennais passés aux nouvelles normes comptent davantage de clientèle étrangère (35,6 % des nuitées) que ceux n'ayant pas encore fait le changement (26,4 %). Fin 2011, avec 22,0 % des hôtels, la Marne est le département le plus avancé dans la nouvelle classification ; dans l'Aube (13,2 %), les Ardennes (10,3 %) et la Haute-Marne (7,3 %), le passage aux nouvelles normes connaît moins de succès.

Excellente saison dans les campings

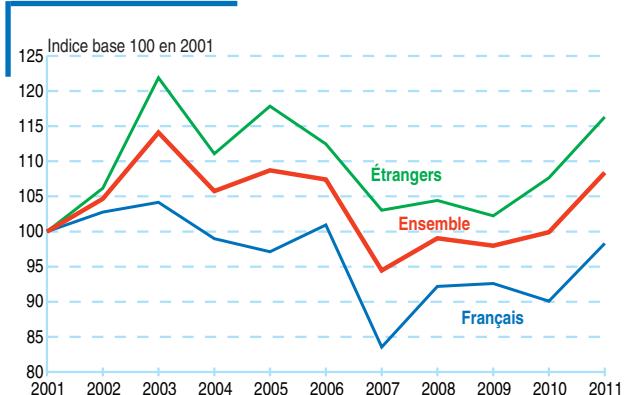
En 2011, durant la saison d'été, de mai à septembre, le nombre des nuitées passées dans les campings de Champagne-Ardenne augmente de 8,5 % par rapport à la saison d'été 2010. La saison 2011 retrouve la fréquentation de 2005, saison record dans l'hôtellerie de plein air depuis le début des années 2000, hors 2003, année de canicule. La Champagne-Ardenne connaît ainsi avec le Limousin (+8,4 %) la plus forte hausse de fréquentation des régions de France métropolitaine ; au niveau national les nuitées progressent de 2,8 %.

Sauf au mois de mai, qui comptait peu de jours fériés et de ponts en 2011, les campeurs sont venus plus nombreux qu'en 2010 à chacun des mois de la période estivale. Juin, en raison d'une météorologie très favorable, connaît une hausse des nuitées de +26,9 %. En septembre, la fréquentation augmente aussi fortement (+15,9 %) grâce au Festival mondial des théâtres de Marionnettes.

La hausse de fréquentation des campings est autant portée par la clientèle française qu'étrangère, alors que la fréquentation étrangère est pratiquement stable en France métropolitaine. Conséquence sans doute de la crise économique, les ménages français, comme étrangers, choisissent plus souvent ce mode d'hébergement, généralement moins onéreux que l'hôtellerie traditionnelle : en 2011, les campings regroupent 19,6 % des nuitées passées dans la région, contre 17,6 % fin 2007.

Exceptés les Néerlandais, venus un peu moins nombreux qu'en 2010, toutes les autres nationalités européennes enregistrent de vives hausses de fréquentation : la clientèle belge est à son meilleur.

Évolution des nuitées dans l'hôtellerie de plein air de Champagne-Ardenne



Sources : Insee ; DGCIS - Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air

leur niveau depuis le début des années 2000 et la clientèle allemande se reprend nettement après plusieurs années de baisse. Néanmoins, en 2011, les clients néerlandais restent de loin les premiers clients de l'hôtellerie de plein air, avec 30,4 % des nuitées passées dans les campings de la région et 50,6 % des nuitées étrangères.

Dans l'hôtellerie de plein air, la fréquentation augmente fortement dans les Ardennes et surtout dans l'Aube alors que dans la Marne et la Haute-Marne, les hausses s'inscrivent dans la moyenne nationale. Dans l'Aube, outre la prise en compte par rapport à 2010 d'un camping supplémentaire, l'activité des campings bénéficie des bonnes conditions climatiques de juin et de septembre, notamment dans la zone touristique des Grands lacs qui contribue à la quasi-totalité de la hausse de fréquentation et regroupe les deux-tiers des nuitées passées en camping. Dans les Ardennes, avec le Festival mondial des théâtres de marionnettes, la fréquentation des campings augmente de 74,3 % entre septembre 2010 et septembre 2011.

ESSOR DES EMPLACEMENTS DE CAMPING ÉQUIPÉS

En 2011, le taux d'occupation moyen des campings de Champagne-Ardenne s'établit à 26,4 %, contre 35,9 % au niveau national. Il perd 0,7 point par rapport à 2010 dans la région, en raison d'une progression de l'offre en emplacements (+8,6 %) plus rapide que celle de la demande (+5,8 %). Comme au niveau national, le taux d'occupation des emplacements loués nus (26,1 %) se situe en deçà de celui des emplacements locatifs (28,8 %), équipés d'un hébergement léger (mobil-home, chalet ou bungalow). Depuis plusieurs années, pour répondre à la demande et quel que

Évolution du nombre de nuitées de la saison d'été dans les campings homologués

unités : nombre et %	2010	2011	Variation en %
Ardennes	157 330	173 699	10,4
Aube	128 818	155 932	21,0
Marne	145 568	149 524	2,7
Haute-Marne	189 860	195 210	2,8
Champagne-Ardenne	621 576	674 365	8,5
Touristes français	246 701	269 246	9,1
Touristes étrangers	374 875	405 119	8,1
dont :			
Royaume Uni, Irlande	77 140	90 753	17,6
Belgique, Luxembourg	41 473	48 398	16,7
Allemagne	31 013	38 268	23,4
Pays Bas	206 044	205 078	-0,5
Italie	3 219	3 773	17,2
Autres pays d'Europe	13 977	16 417	17,5
Etats-Unis, Canada	1 079	558	-48,3
Autres et non spécifiés	930	1 874	101,5

Sources : Insee ; DGCIS - Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air

ANNÉE TOURISTIQUE

soit le niveau de confort, les campings développent l'offre en emplacements locatifs, souvent en substitution des emplacements nus. L'offre en emplacements locatifs reste néanmoins encore modeste dans la région avec 9,9 % des emplacements, contre 24,1 % au niveau national. Cinq ans plus tôt, la part du locatif concernait 6,0 % des emplacements de Champagne-Ardenne et 17,7 % des emplacements de France métropolitaine.

Pour satisfaire leur clientèle, les campings montent aussi en gamme de confort. Depuis 2006, le nombre d'emplacements offerts dans les catégories 1 et 2 étoiles diminue et même encore plus fortement qu'au niveau national (-30,5 % contre -13,1 %). Au contraire, le nombre d'emplacements dans les campings 3 et 4 étoiles augmente de +31,2 % en Champagne-Ardenne et +2,4 % au niveau national.

L'engouement pour les emplacements équipés s'accompagne d'une progression de la fréquentation dans les établissements 3 et 4 étoiles : dans cette gamme, les nuitées en locatif augmentent de 71,1 % en 2011, contre 22,5 % dans l'ensemble du locatif.

Comme en témoigne depuis plusieurs années la hausse de fréquentation et les durées de séjours sur ces types d'emplacement, la qualité et le confort des hébergements constituent, en Champagne-Ardenne comme en France métropolitaine, des leviers importants pour attirer davantage de campeurs. Avec 4,6 jours en moyenne, la durée de séjour en Champagne-Ardenne est notamment plus longue dans les hébergements locatifs 3 et 4 étoiles que dans ceux loués nus (3,0 jours).

Entrée en vigueur en juillet 2010 dans l'hôtellerie de plein air, la nouvelle classification concerne, durant la saison d'été 2011, un seul terrain de camping en Champagne-Ardenne, celui de Bourbonne-les-Bains. Depuis, à fin 2011, 7 des 88 campings de Champagne-Ardenne sont passés en nouvelle classification, soit près de 10 % du parc, contre 15 % du parc de France métropolitaine. ■

Patrick Bouy (Insee),
Séverine Portet (Champagne-Ardenne Tourisme)